

ENS LYON – SESSION 2017 - ECONOMIE
EPREUVE COMMUNE SUR DOSSIER : ORAL

Jury : Marie Eyquem-Renault et Claire Silvant

A L'ATTENTION DU (DE LA) CANDIDAT(E)

Vous devez impérativement :

- 1- écrire lisiblement vos noms et prénoms,
- 2- signer, ci-dessous,
- 3- remettre votre sujet au jury et lui présenter votre pièce d'identité munie d'une photographie.

Nom :

Prénom :

Signature :

Sujet : Peut-on encore mener une politique de relance ?

Document 1 : X. RAGOT, 2016, « Investissement public, capital public et croissance », *OFCE policy brief* 7, 30 novembre.

Document 2 : OFCE, 2016, « Exit la croissance ? », *Revue de l'OFCE*, n°148.

Document 3 : S. GROBON, 2015, « Augmenter ou réduire la dette publique ? », *Regards croisés sur l'économie*, n° 17.

Document 4 : Ch. BLOT et S. Le BAYON, 2017, *L'économie européenne 2017*, Repères, La Découverte. Extrait Chap. 1. La situation conjoncturelle européenne.

Document 1 :

Une règle d'or européenne

Une solution pour permettre une hausse de l'investissement public est l'introduction d'une « règle d'or » dans l'évolution des dépenses publiques. Cette règle est utilisée dans de nombreux pays (en France notamment pour les régions) et consiste à exclure les investissements publics de critères de déficits européens. Cette règle, correctement pensée, permet de résoudre la difficulté principale pour les finances publiques dans les années à venir : préserver l'investissement public dans une période de dettes publiques élevées.

La règle d'or des finances publiques a été très critiquée car elle aurait de nombreux défauts. Il convient donc de préciser les conditions d'une règle d'or efficace. Une règle d'or ne doit pas donner la priorité aux actifs tangibles – les infrastructures routières, aéroportuaires, les bâtiments publics, etc. — plutôt qu'aux actifs intangibles (ou immatériels) — les dépenses en R&D générant des brevets, par exemple. Parmi les dépenses ayant un impact sur le PIB, il n'est pas juste de se limiter aux seules dépenses en actifs tangibles : les dépenses de fonctionnement, dans les domaines de l'éducation ou de la santé, par exemple, et les dépenses en capital immatériel sont elles aussi, au moins en partie, créatrices de croissance. Adopter la règle d'or des finances publiques requiert de réfléchir en amont aux dépenses publiques que l'on souhaite promouvoir et développer.

La question de l'efficacité de l'investissement public est incontournable pour des raisons économiques et politiques, du fait d'une demande sociale forte d'une plus grande efficacité de l'action publique. Cette efficacité demande des évaluations rigoureuses et indépendantes des projets d'investissement ainsi qu'une gouvernance qui assure un rendement élevé. Une leçon des échecs de la politique industrielle française est que l'État ne sait pas arrêter ou réorienter les projets d'investissement non efficaces.

Une gouvernance moderne de l'investissement public doit être transparente et répondre aux critiques légitimes de la gouvernance publique. Enfin, autant que cela soit possible, une règle d'or basée sur les dépenses *nettes* d'investissement doit être privilégiée, qui tient compte du taux de dépréciation du capital public. Elle inciterait à l'accumulation de capital public et pas seulement son entretien.

Il existe un dernier risque d'une comptabilité publique « créative » dans certains États européens qui feraient passer pour investissement des dépenses publiques de fonctionnement, voire à visée électorale. Une réponse à cette critique ne peut être que la transparence publique et l'identification claire des projets d'investissement, des conditions de succès et des moyens accordés.

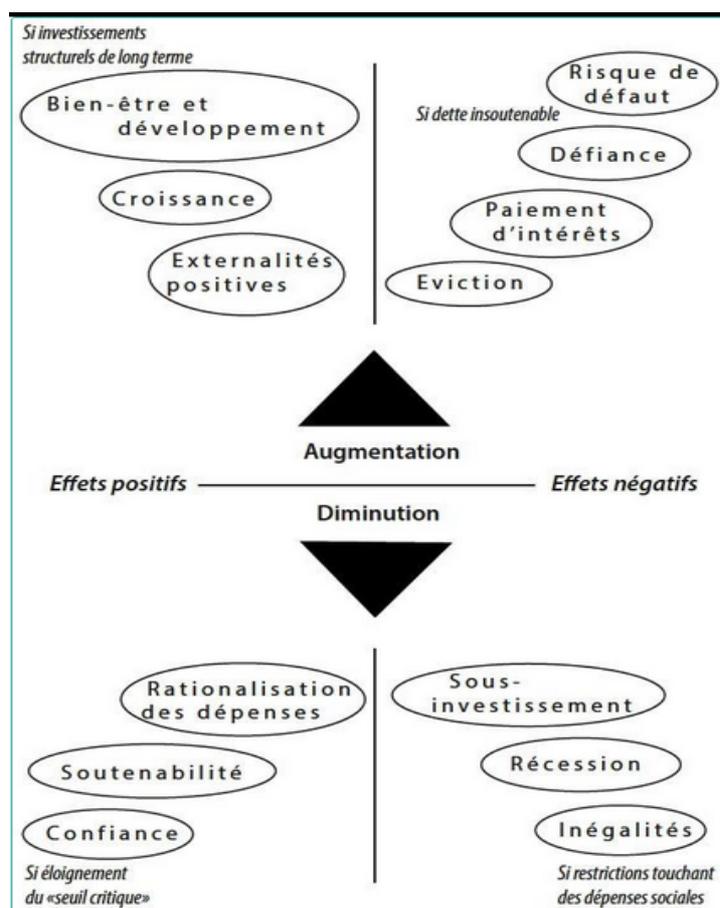
Document 2 :

Tableau 11 - Impulsion budgétaire et comptes publics

	Impulsion budgétaire				Solde public en % du PIB				Dette publique En % du PIB			
	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018	2015	2016	2017	2018
DEU	-0,2	0,5	0,2	0,2	0,7	0,5	0,3	-0,1	71,1	68,3	65,9	64,0
ESP	0,7	0,2	-0,1	0,0	-5,1	-4,6	-4,0	-3,6	99,7	101,0	103,5	103,8
FRA	-0,3	-0,2	-0,1	-0,4	-3,5	-3,3	-2,9	-2,4	95,8	95,8	95,8	95,8
ITA	-0,6	0,3	0,1	-0,4	-2,6	-2,6	-2,5	-2,1	132,9	133,1	132,9	133,1
EUZ	0,1	0,2	0,0	-0,2	-2,1	-1,8	-1,6	-1,4	90,7	90,1	89,4	88,5
USA	-0,2	0,7	-0,1	-0,1	-4,3	-5,1	-5,0	-4,9	101,7	104,4	106,1	107,1
GBR	-0,6	-0,5	-0,2	-0,2	-4,3	-3,7	-4,3	-4,2	89,0	89,3	89,5	90,0

Sources : Ameco, OCDE, FMI et comptabilités nationales. Prévision OFCE.

Document 3 : Augmenter ou réduire la dette publique ?



Document 4 :

Politiques budgétaires : quelques foyers de résistance à la fin de l'austérité

Après la phase de consolidation budgétaire synchronisée entre 2011 et 2014 qui a pesé sur la dynamique de croissance de la zone euro, la politique budgétaire s'est révélée légèrement expansionniste dans la zone euro en 2015 et serait quasi neutre en 2016 et 2017 (tableau 2). En 2018, la politique budgétaire amputerait à nouveau la croissance moyenne dans les pays européens. Au Royaume-Uni, la politique budgétaire continuerait d'être restrictive mais beaucoup moins que par le passé et surtout moins que ce qui était prévu avant le Brexit. Le gouvernement a revu à la baisse ses ambitions de réduction de déficit pour ne pas pénaliser trop fortement une croissance fragilisée par le Brexit. En Allemagne, avec un excédent budgétaire depuis 2014, le gouvernement dispose de marges de manœuvre lui permettant de baisser les impôts et d'assurer sans problème les dépenses supplémentaires liées à l'accueil des migrants. Malgré un déficit budgétaire inférieur à 3 %, l'Italie est toujours contrainte par son niveau de dette (133 % du PIB en 2015), qu'elle doit ramener à 60 %, avec un ajustement annuel d'1/20e évalué en moyenne sur trois ans. Néanmoins, il est possible de déroger à cette règle sous conditions : le gouvernement Renzi a ainsi justifié en 2016 la réduction de l'effort au titre de la clause de réformes structurelles, de la clause d'investissement et en raison de la crise migratoire. Le soutien de la politique budgétaire à la croissance italienne atteindrait 0,3 point en 2016. Du côté de l'Espagne, en l'absence de gouvernement pendant près d'un an, le pays s'est vu accorder un sursis malgré un déficit supérieur à 3 %, et l'impulsion budgétaire a été positive en 2015 et 2016 et serait quasi neutre en 2017-2018. Enfin, l'ajustement se poursuit en France en 2016 et 2017, même s'il est de moindre ampleur qu'entre 2011 et 2014. La fin du quinquennat est en effet marquée par un moindre ajustement des dépenses publiques alors que, dans le même temps, la montée en charge du CICE et du Pacte de responsabilité conduit à une baisse des prélèvements obligatoires. En 2016 et 2017, l'impact de cette politique sur la croissance serait de - 0,2 point en moyenne.